



MAIRIE DE CHAMBONAS

Attestation de Prise en Charge

Sans hébergement

Période de vacances concernée :

Madame la présidente du CCAS de Chambonas atteste que la famille :

Nom :

domiciliée à

.....

pourra bénéficier d'une aide financière pour le séjour en centre de loisirs sans hébergement pour l'enfant :

Nom :

Prénom :

Nombre de jour(s) demandé(s) :

Nombre de demi-journée(s) demandée(s) :

Pièces à fournir : Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité ou de ligne fixe, avis de taxe foncière), livret de famille.

La participation du CCAS sera de **10€ par jour** ou de **5€ par demi-journée** (avec un minimum de 3€ par jour ou de 1,5€ par demi-journée par enfant). **Dans la limite de 30 jours cumulés par an.** *Délibération du 26 mai 2014*

La part incombant à la famille devra être réglée à la structure d'accueil par la famille elle-même.

Cette aide ne s'applique pas aux séjours de vacances en famille.

Cette attestation dûment signée devra être remise à la structure d'accueil par la famille de l'enfant lors de son inscription, avant le séjour.

REGLEMENT :

La facture correspondante libellée à l'ordre du CCAS de Chambonas devra être envoyée directement à : **Centre Communal d'Action Sociale – Mairie – 07140 CHAMBONAS**

Fait à Chambonas, le.....

Famille bénéficiaire

La Présidente du CCAS
Françoise LASSALAZ